



## Non respect des délais de livraison d un camping-car

Par **bockstal**, le **22/04/2009** à **21:11**

Bonjour,nous avons commandé un camping-car a la société loisirs labalette le 12octobre 2008,il devait nous être livré courant mars 2009 a seclin dans le nord .n ayant pas de nouvelles fin mars ,nous les avons contactés ,ils nous on repondent qu il serait la pour le 15 avril . nous sommes le 22 avril et je n ai toujours pas de nouvelles.nous avons essayé de les recontacter mais nous n arrivons toujours pas a savoir la date de livraison et de plus nous venons d apprendre qu il sera livré dans l oise .nous n avons plus aucune confiance en cette société et sur ca fiabilité.

quels sont mes recours?

est il possible que je puisse faire opposition au chèque de caution et résilier mon contrat?